

Prévention-sécurité

Identification De Convention
Collective - IDCC 1351

Les activités

La branche réunit **les entreprises chargées de la prévention** (vols, incendies, dégradations...) **et de la sécurisation des biens et des personnes** dans l'industrie, le tertiaire, la grande distribution, sur des sites sensibles et stratégiques, et pour la sûreté aéroportuaire.

Type d'activités : surveillance-gardiennage, télésurveillance, sûreté aéroportuaire, protection rapprochée de personnes, prévention des incendies, sûreté nucléaire

Les chiffres clés 2023



12545 ⓘ
entreprises

Source : Panorama statistique 2022



181734 ⓘ
salariés

Source : Panorama statistique 2022



35910 ⓘ
formations financées par AKTO (hors alternance)

Source : AKTO



4854 ⓘ
alternants

Source : AKTO



2236 ⓘ
demandeurs d'emploi formés (POEC)

Source : AKTO

Les principaux enjeux

- ✓ **Les activités de prévention-sécurité se développent** dans un contexte général de risques liés aux menaces terroristes (en particulier pour les aéroports, mais aussi dans les établissements recevant du public) de tensions sociales et d'un regain d'intérêt pour la protection individuelle des biens et personnes.
- ✓ **Les évolutions législatives et réglementaires** en matière de sécurité privée renforcent les obligations des entreprises, avec en particulier la loi « [sécurité globale](#) » de 2021 qui oblige, entre autres choses, les salariés de nationalité étrangère à avoir un titre de séjour depuis au moins cinq ans, pour obtenir une carte professionnelle. Par ailleurs, lors de la formation initiale et continue, il est demandé à chaque candidat d'avoir une connaissance suffisante de la langue française fondée sur le niveau B1, et également de connaître les principes de la République (3 heures).
- ✓ **Les évolutions technologiques** entraînent de nouveaux besoins en compétences, techniques mais aussi managériales. La diffusion d'équipements pour la surveillance à distance (drones, robots, objets connectés...) fait évoluer les métiers et appelle une offre de formation renouvelée.
Exemple : le recours à l'intelligence artificielle permet d'analyser des situations à risque sur la base des données récoltées par les caméras installées sur un site.
- ✓ **Les grands événements sportifs à venir**, avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nécessitent une forte mobilisation des professionnels du secteur.
- ✓ **Les tensions au recrutement concernent tous les métiers de la branche**. Elles interrogent les stratégies de fidélisation et d'amélioration de l'image d'un secteur souvent caractérisé par des conditions de travail difficiles, des horaires décalés, des salaires bas et des perspectives d'évolution professionnelle limitées.

Pour répondre à ces enjeux, la branche Prévention sécurité se fixe plusieurs priorités en 2023-2024 :

- ✓ **Développer des formations et certifications** (TFP ou CCC) répondant à la fois aux nouvelles prescriptions réglementaires mais allant également au-delà. Ces travaux sont engagés par la CPNEFP sous financement d'AKTO
- ✓ **Permettre le développement de carrières**, tant par des spécialisations latérales que par des perspectives sur le management intermédiaire
- ✓ **Augmenter le taux de féminisation** (15% actuellement) en mobilisant notamment la POEC « [sekurit'elles](#) » pour le métier d'agent de sécurité
- ✓ **Elargir le public cible pour les recrutements**, grâce aux [POEC](#) et à l'alternance (une certification de compétences complémentaires « Assurer la fonction tutorale » sera prochainement créée)
- ✓ **Produire des rapports statistiques** et des analyses sur l'emploi et la formation en y associant la CPNEFP et l'Observatoire des métiers de la branche

Les métiers

- ✓ **Les principaux métiers** : agent de prévention et de sécurité, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité confirmé, agent incendie, agents de télésurveillance, opérateur(rice) en centrale télésurveillance, agent de sûreté aéroportuaire, l'inspection filtrage des personnes et des bagages cabines, l'inspection filtrage des bagages de soute, l'inspection filtrage du fret, surveillance et fouille de l'aéronef, profiling
- ✓ **Les métiers qui recrutent** : agent de prévention en sécurité et de télésurveillance

Les actions phares de 2023

A court terme, la branche s'est déjà mobilisée sur trois axes prioritaires :

- ① Le **contrat d'études prospectives (CEP)** avec la production d'une [stratégie de communication](#) sur les métiers comprenant du média-training et un focus sur les grands événements
- ② **Création et enregistrement de plusieurs certifications** : CQP* PSGE « participer aux activités privées de sécurité des grands événements » en décembre 2022, CCC « sûreté des transports public de voyageurs » et d'un TFP « cyno explo »
- ③ La **mobilisation avec l'État dont France Travail autour des EDEC**** PIC « prospectives compétences » et « [grands événements culturels et sportifs](#) » sur le recrutement et la formation

A moyen terme, la branche se prépare à :

- ✓ Prise en compte le **nouveau cadre réglementaire en matière de contrôle de la formation** aux métiers de la sécurité dans le cadre d'une réforme en cours. Cette réforme sera opérationnelle à partir du 1er janvier 2025
- ✓ Evaluation de l'**impact des certifications** en cours de création, afin, le cas échéant, d'opérer les évolutions et adaptations nécessaires, notamment dans la perspective de leur renouvellement
- ✓ Développement des **actions de communication sur ses métiers et ses certifications**, notamment pour interagir avec l'ensemble de l'écosystème de la sécurité privée

*Certificat de qualification professionnelle

**Engagement de développement de l'emploi et des compétences est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une ou plusieurs branches professionnelles